

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 03208 Numéro SIREN : 835 138 181 Nom ou dénomination : 808 LABS
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2020 sous le numéro de dépôt 81732

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DIVISION OF THE PHYSICAL SCIENCES
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
530 CHICAGO HALL
CHICAGO, ILLINOIS 60637

RESEARCH REPORT

1. The purpose of this study was to determine the effect of temperature on the rate of reaction between hydrogen peroxide and potassium iodide in the presence of a catalyst. The reaction was carried out at various temperatures ranging from 10°C to 40°C. The rate of reaction was measured by the volume of oxygen gas evolved over a fixed period of time. The results showed that the rate of reaction increased with increasing temperature, and the activation energy of the reaction was determined to be 52 kJ/mol.

2. The effect of the concentration of the reactants on the rate of reaction was also studied. The reaction was carried out at a constant temperature of 25°C, and the concentration of hydrogen peroxide was varied while the concentration of potassium iodide was kept constant. The results showed that the rate of reaction increased with increasing concentration of hydrogen peroxide, and the order of reaction with respect to hydrogen peroxide was determined to be 1.5.



20200817322019

DATE DEPOT : 09/10/2020

N° DE DEPOT : 81732

N° GESTION : 2018B03208

N° SIREN : 835138181

DENOMINATION : 808 LABS

ADRESSE : 10 rue de Penthièvre 75008 Paris

MILLESIME : 2019

808 LABS

S.A.S. au capital de 10 000,00 Euros

Siège social : 10 RUE DE PENTHIEVRE
75008 PARIS

R.C.S : 835 138 181

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

13 OCT. 2020

Sous le N° :

81732 

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2020
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

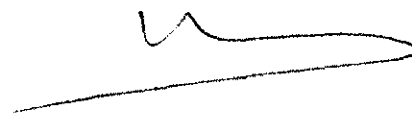
Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 faisant ressortir une perte de -208 850,28 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de -208 850,28 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de -208 850,28 Euros.

Pour copie certifiée conforme
Le Président du Conseil d'Administration



808 LABS

S.A.S. au capital de 10 000,00 Euros

Siège social : 10 RUE DE PENTHIEVRE
75008 PARIS

R.C.S : 835 138 181

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous rappelons qu'il s'agit du premier exercice de la société S.A.S 808 LABS.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **1 819 180,48** Euros.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **1 938 472,14** Euros pour l'exercice.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **1 305 713,93** Euros au 31/12/2019.
- Les impôts et taxes ressortent à **5 237,08** Euros au 31/12/2019.
- Les salaires et traitements ressortent à **467 117,39** Euros au 31/12/2019 et les charges sociales correspondantes à **108 829,84** Euros au 31/12/2019.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **50 747,74** Euros au 31/12/2019.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-364 261,54** Euros.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-54 781,29** Euros au 31/12/2019

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de **-208 850,28** Euros.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les événements récents liés à la crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19 ont déjà impacté l'économie française et européenne sur le début de l'exercice 2020.

Au niveau de votre société, ces événements pourraient avoir un impact sur la performance, la valorisation et la liquidité des actifs. A ce stade, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et il est difficile d'avoir une visibilité sur les impacts à moyen et long terme.

Les comptes de l'exercice 2019 n'ont pas à être modifiés dans la mesure où l'épidémie Covid-19 n'a aucun lien direct avec la situation existant à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et que la continuité d'exploitation n'est pas compromise.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Compte tenu des événements liés à l'épidémie Covid-19 intervenue post-clôture, notre société espère développer son chiffre d'affaires et son résultat au cours du prochain exercice.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **259 933,04** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **37 427,59** Euros, soit un montant net de **222 505,45** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **2 479 880,14** Euros.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **-198 850,28** Euros.
- Les emprunts et dettes ressortent à **2 901 235,87** Euros.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **1 963 748,69** Euros au 31/12/2019.

Le résultat d'exploitation s'établit à **25 276,55** Euros,

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2019** fait ressortir une perte de **-208 850,28** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-208 850,28** Euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

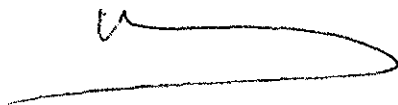
REMUNERATION DU DIRECTEUR GENERAL

La rémunération du directeur général Monsieur CHRIQUI VIDAL, au cours du premier exercice clos le 31/12/2019, s'élève à 105 959,00 Euros brut.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre direction, pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS
Le 15/06/2020

Le Président



Désignation de l'entreprise <u>808 LABS</u>					Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise <u>10 RUE DE PENTHIEVRE 75008 PARIS</u>									
SIRET <u>8 3 5 1 3 8 1 8 1 0 0 0 1 0</u>									
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>2 3</u>					Durée de l'exercice précédent * <u>1</u>				
					Exercice N clos le <u>31/12/2019</u>				
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014	147 050	016	34 639	112 411		
	Immobilisations corporelles *		028	4 844	030	2 788	2 056		
	Immobilisations financières * (1)		040	108 039	042		108 039		
Total I (5)			044	259 933	048	37 428	222 505		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	904	066		904		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	22 500	070		22 500		
		Autres * (3)	072	262 186	074		262 186		
	Valeurs mobilières de placement		080	1 346 946	082	360 559	986 387		
	Disponibilités		084	1 207 903	086		1 207 903		
	Charges constatées d'avance *		092		094				
Total II			096	2 840 439	098	360 559	2 479 880		
Total général (I+II)			100	3 100 372	102	397 986	2 702 386		
PASSIF							Exercice N 1	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		10 000		
	Écarts de réévaluation				124				
	Réserve légale				126				
	Réserves réglementées *				130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131		132		
	Report à nouveau				134				
	Résultat de l'exercice				136		(208 850)		
	Provisions réglementées				140				
Total I			142		(198 850)				
Provisions pour risques et charges				Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		5 323		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : _____)				169		172		
Produits constatés d'avance				174		2 847 413			
Total III			176		2 901 236				
Total général (I + II + III)			180		2 702 386				
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		438 861		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		131 250		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Certifié conforme à l'original

808 LABS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000,00 Euros

Siège social : 10 RUE DE PENTHIEVRE
75008 PARIS

R.C.S : 535 138 181

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2020

Au siège social,
Le 30/06/2020,
à 14h00,

Les associés de la société **808 LABS**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur HERVE HABABOU, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, et quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Approbation de la rémunération du Directeur Général,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion , du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître **une perte** de **-208 850,28 Euros**.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 faisant ressortir **une perte** de **-208 850,28 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-208 850,28 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-208 850,28 Euros**.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve de la rémunération du directeur général au cours de l'exercice clos le 31/12/2019.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale approuve la rémunération brute de l'année civile 2019 du Directeur Général Monsieur CHRIQUI VIDAL pour un montant de 105 959,00 Euros.

Résolution n° 6

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Suite à la constatation du déficit de l'année 2019, les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social.

La société dispose d'un délai de quatre mois pour convoquer l'assemblée générale afin de statuer sur la poursuite ou non de l'activité.

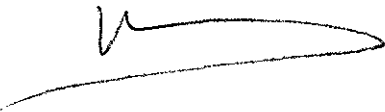
Les associés devront ainsi s'engager sur la régularisation de la situation au plus tard, la clôture du second exercice suivant celui pendant lequel la perte de la moitié du capital social a été détectée.

La régularisation de la situation peut intervenir au travers de différents éléments tels que la réalisation de bénéfices venant combler la perte, ou en décidant de l'augmentation ou la diminution du capital social.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'V' or 'W' shape followed by a long horizontal stroke that tapers to a point.

808 LABS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000,00 Euros
Siège social : 10 RUE DE PENTHIEVRE

75008 PARIS

R.C.S :

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES CONVENTIONS
WISEES PAR L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE
Exercice clos le 31/12/2019

Chers associés,

En application des dispositions des articles L 227-10 alinéa 1 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée auxdits articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

Le Président

